

Corruption : Hubert Falco pris la main dans le garde-manger !

écrit par Laurent Droit | 14 avril 2023



Les privilèges ont été abolis en France dans la nuit du 4 août 1789.

« Dans la nuit du 4 août 1789, les députés de l'Assemblée nationale constituante, dans un bel élan d'unanimité, proclament l'abolition des droits féodaux et de divers privilèges. Ce moment de grande ferveur nationale s'inscrit parmi les grands événements mythiques de la Révolution française. »

Cette page de la Révolution a sonné le glas des privilèges de l'aristocratie monarchique.

Les privilèges avaient toujours permis de tenir et de contrôler les nobles et les seigneurs.

Aujourd'hui, il existe de nouveau des sortes de privilèges non nommés en contournant le système par des « *subventions* » allouées à ceux qui se rangent du côté du pouvoir présidentiel. Il existe des centaines de milliers de subventions dont la légitimité est douteuse et qui dépendent du chef de l'État dans un contexte opaque flirtant avec l'illégalité.

Mais dans un pays où la corruption et les pratiques mafieuses ne se sont jamais aussi bien portées, grâce à une succession de présidents ennemis du peuple, on sait que la plupart des élus institutionnels, des élites dirigeantes et des hauts fonctionnaires gauchistes sont corrompus et ne s'en cachent même plus.

Bien que n'étant plus sous la monarchie, il existe toutes sortes de « *barons* » qui profitent abusivement des deniers publics en dehors de toute transparence.

Pour moi, ce sont juste des hommes et des femmes (qui sont loin d'être les dernières à en profiter) malhonnêtes, prétentieux, arrogants et méprisants pour le peuple, qui estiment que s'ils ont été élus à une fonction élective, alors l'argent public devient le leur.

Ils s'arrogent des droits ou des passe-droits et détournent de l'argent par des artifices de plus en plus sophistiqués qui ne

sont pas prévus par la loi et pour lesquels ils se protègent de la justice en menaçant et parfois en licenciant ou en faisant assassiner ceux qui pourraient montrer un zèle excessif dans leur amour immodéré de la justice.

Depuis que le monde est monde et que l'homme l'a peuplé, rien n'a changé.

Nous savons et connaissons tous des cas de corruption d'élus et fermons les yeux et ne nous en occupons pas car c'est effectivement dangereux.

J'ai tenu, aujourd'hui, à traiter ce sujet et à faire connaître à tous ce nouveau et énième cas de corruption régionale comme il en existe partout.

Et penser que ces gens-là se permettent de prêcher à toute occasion leurs idées généreuses et leur morale de pacotille m'exaspère profondément.

La lutte anticorruption est loin d'être finie.

Tout cela représente une énorme part du travail qui sera à faire lorsque le temps sera venu de redresser la France et de lui redonner ses valeurs traditionnelles.

Hubert Falco, né le 15 mai 1947 à Pignans (Var), est un homme politique français.

Maire de Toulon et président de la Métropole Toulon-Provence-Méditerranée depuis 2001, il a également exercé les fonctions de député du Var entre 1988 et 1995 puis de sénateur du Var entre 1995 et 2017, de président du conseil général du Var (1994-2002), de maire de Pignans (1983-2001) et des fonctions ministérielles sous les présidences Chirac (gouvernements Raffarin II et III) et Sarkozy (gouvernement Fillon II).

Il est aujourd'hui sous le coup d'une accusation pour soupçons de détournement de fonds publics.

Depuis 16 ans il mange tous les jours à la cantine du Conseil Départemental du Var (ancien Conseil Général), se fait préparer pour le soir des repas qui lui sont livrés gratuitement chez lui et fait aussi blanchir son linge gratuitement à la blanchisserie du conseil... !

Le montant du préjudice subi par le peuple s'élèverait au moins à 300 000 euros.

Évidemment, l'homme est innocent, blanc comme neige, virginal et ne comprend pas ce qui lui arrive.

Affaire du « frigo de Falco » : le maire de Toulon jugé à Marseille pour « recel de détournement de fonds publics » « Pendant trois ans (plus 13 ans de prescription... !), le maire de Toulon, Hubert Falco, aurait vu ses repas payés par le conseil départemental du Var. Des accusations de « recel de détournement de fonds public » que l'élu entend démentir au procès dit du « frigo de Falco », prévu ce mardi 11 avril à Marseille. »

*« Bien après son départ, l'élu toulonnais, seulement président **honoraire** de cette collectivité, aurait pourtant continué de venir manger à la cafétéria, très régulièrement, aux frais de l'institution.*

*Plus grave, selon Laurent Defraize, ex-responsable des cuisines du Département, **les repas du soir et du week-end de l'élu et son épouse étaient toujours préparés par le personnel, avec des ingrédients achetés sur le budget du conseil départemental.***

***Un maître d'hôtel et un cuisinier étaient affectés à ces tâches, occasionnant aussi le paiement d'heures supplémentaires par le conseil général.** Ces repas et les aliments nécessaires à leur confection étaient stockés dans un frigidaire dédié au maire de Toulon. D'où « le frigo de Falco », le nom à l'origine de cette affaire judiciaire qui sera traitée par la justice marseillaise à partir de ce mardi 11 avril.*

Entendu par les enquêteurs le 26 février 2020, ce témoin

s'est suicidé moins d'un mois plus tard, le 11 mars 2020.

Étrange... !

Si, devant les enquêteurs, plusieurs témoins à décharge l'avaient qualifié de « manipulateur » voire de « consommateur de cannabis et de cocaïne », l'accusant d'avoir en fait voulu dissimuler des « prestations privées », Laurent Defraize a vu ses affirmations corroborées par de nombreux autres salariés du Département, dont au moins un ancien directeur général des services...

Poursuivis dans cette affaire, trois d'entre eux ont d'ailleurs déjà été condamnés, en mars 2022, dans le cadre d'une procédure de reconnaissance préalable de culpabilité, a souligné auprès de l'Agence France-Presse Maître Alain-David Pothet, avocat de l'association anticorruption Anticor, partie civile dans le procès d'Hubert Falco. »

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/provence-alpes-cote-d-azur/var/toulon/affaire-du-frigo-de-falco-le-maire-de-toulon-va-etre-juge-a-marseille-pour-recel-de-detournement-de-fonds-publics-2750354.htm>

https://www.lepoint.fr/politique/detournement-de-fonds-hubert-falco-son-frigo-son-jambon-et-son-ami-de-30-ans-11-04-2023-2515895_20.php

« Affaire du frigo d'Hubert Falco : l'ancien maire de Toulon passe à table. Poursuivi pour avoir bénéficié de repas aux frais du CD 83 pendant trois ans, l'édile reconnaît l'usage de la cantine mais nie le reste »

<https://www.laprovence.com/article/region/1877682128025815/affaire-du-frigo-dhubert-falco-le-maire-de-toulon-passe-a-table>

« Au deuxième jour du procès d'Hubert Falco pour recel de fonds publics, le maire de Toulon a pris la parole ce mercredi. Il a reconnu avoir déjeuné à la cafétéria du Conseil départemental du Var sans payer. Hubert Falco a invoqué « une coutume » pour justifier ce passe-droit.

« J'ai toujours eu l'habitude de manger

au milieu du personnel. »

Hubert Falco a pris la parole pour la première fois ce mercredi au deuxième jour de son procès pour recel de fonds publics.

Le maire de Toulon est jugé depuis mardi pour avoir mangé durant de longues années à la cafétéria du Conseil départemental, pour avoir reçu des plateaux-repas destinés à son domicile, préparés par des agents du département, mais aussi pour avoir profité de services de pressing alors qu'il n'était plus président de la collectivité locale. »

<https://www.francebleu.fr/infos/faits-divers-justice/les-anciens-conseillers-generaux-ont-toujours-ete-invite-a-la-cafeteria-explique-au-tribunal-hubert-falco-8991867>

Être proche du petit personnel, c'est bien. Mais si ça doit coûter de l'argent au contribuable, c'est du détournement d'argent public.

Et une coutume ne doit pas être un prétexte pour vivre aux crochets des contribuables.

Les gens normaux travaillent dur, paient de leur poche leurs repas, leur logement, leur frais de blanchisserie, etc.

« Rallié de dernière heure à Emmanuel Macron, le parrain de la droite varoise Hubert Falco passe en procès pour recel de détournement de fonds publics. Entre frais de bouche et de blanchisserie, le maire de Toulon semble avoir confondu le conseil départemental du Var avec un service de conciergerie. Pendant quasiment deux décennies. »

<https://www.blast-info.fr/articles/2023/hubert-eat-la-chute-du-baron-falco-hHk2IYbQJ2AC9bGixKIrw>

Argent public argent facile, telle est la devise de nos « élites »...

Tout cela contribue au délitement de notre pays.

Je vous en laisse juges...

Laurent DROIT

<https://ripostelaique.com/corruption-hubert-falco-pris-la-main-dans-le-garde-manger.html>